

PROJET ZENITH

ENTENTE SAINTCHAMOND VOLLEY – VILLETTE PAUL BERT – ETENDARD DE LA TALAUDIÈRE

PV. 5/10/15

Saint chamond le 21/09/2015

MOREL JOHAN
Représent Zenith RA.

**LIGUE RHONE ALPES
DE VOLLEY BALL**
35, rue Docteur Hermite
38000 GRENOBLE

OBJET :

Renouvellement du projet ZENITH, bassin N° ZEN 0042 entre les clubs de l'Entente Saint Chamond Volley, Villette Paul BERT.

+ Demande d'intégration du club de l'Etendard la Talaudière au sein du même bassin.

PROJET :

1 - Mutualisation ESCV / VILLETTE.

Dans le même principe que la saison dernière, le but de cette mutualisation est de permettre aux joueuses M17 du club de VILLETTE de participer à la coupe de France par l'intermédiaire de la licence OPEN.

2 - Mutualisation ESCV / VILLETTE.

Permettre aux joueuses de la Talaudière M15 et M17 de pratiquer le volley ball en compétition 6*6 Tant en championnat qu'en coupe de France (licence open).

POURQUOI CETTE DEMARCHE :

Etat des lieux :

<u>ESCV- club support</u>	<u>VILLETTE- club initial</u>	<u>La TALAUDIÈRE – club initial</u>	<u>TOTAL</u>
M17 : 6 joueuses	M17 : 3 joueuses	M17 : 2 joueuses	11 joueuses
M15 : 6 joueuses		M15 : 4 joueuses	10 joueuses

1- Le club de VILLETTE n'a pas engagé d'équipes sur les compétitions coupe de France sur les catégories m17 et M20.

La mutualisation par l'intermédiaire des licences OPEN va permettre à ces joueuses de surcroit en pole espoir de pratiquer leur discipline au + haut niveau national (coupe de France).

2 -Les effectifs M15 (4 joueuses) et M17 (2 joueuses) ne permettent pas au club de la Talaudière de proposer des compétitions à ces jeunes joueuses, de part la mutualisation avec l'ESCV ces joueuses pourront pratiquer en championnat et en coupe de France en restant licenciées dans leur clubs d'origines.

DEMANDE DE LICENCE OPEN :

Nous faisons la demande de licences OPEN pour les joueuses des clubs initiaux que sont LA TALAUDIÈRE et VILLETTE PAUL BERT.

RESSOURCE :

1- ESCV / VILLETTE

Les ressources pour la formation et la pratique entre les joueuses seront les mêmes que celles mise en place la saison dernière, à savoir

- 1 entraînement commun + 1 match amical avant chaque tour de coupe de France + stage pendant les vacances scolaires.

Les trajets entre les deux clubs seront assurés par les parents des joueuses.

2 - ESCV / LA TALAUDIÈRE

Dans ce cas il est prévu deux entraînements en commun entre les 2 clubs (1 à la TALAUDIÈRE + 1 sur ST CHAMOND) et un troisième facultatif (sur ST CHAMOND).

Dans ce cas les transports seront également assurés par les parents des joueuses.

Entente Saint Chamond Volley

Le 29/09/2015

ENTENTE ST-CHAMOND VOLLEY
Gymnase Claude LEBOS
3 rue Jean Moulin
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 08 72 91 72 66 Fax 04 77 31 24 76
e-mail : entente.stchamond.volley@wanadoo.fr

Etendard de la Talaudière

le 29/09/2015

L'ETENDARD
DE LA TALAUDIÈRE
15, rue de Broesy
42350 LA TALAUDIÈRE

Villette Paul Bert

le 29/09/2015

